



MISSING CHILDREN SWITZERLAND
Annexe villes et communes romandes
2023

LE DOMAINE D'EXPERTISE

Missing Children Switzerland est une organisation à but non lucratif reconnue d'utilité publique qui se consacre à la protection des enfants et à la défense de leurs droits dans le contexte des disparitions de mineurs en Suisse. En tant qu'experte dans ce domaine, elle opère conformément à la Convention internationale des droits de l'enfant. Missing Children Switzerland est responsable de la ligne d'urgence officielle - 116 000 dédiée aux disparitions d'enfants en Suisse. Ce service professionnalisé est offert gratuitement à la population de Suisse. Son travail et ses actions sont axés sur l'intérêt supérieur de l'enfant.

LES BESOINS

Ce travail d'urgence nécessite des ressources humaines pour être réalisé. La communication du numéro d'urgence par le biais des villes et communes partenaires aura un impact supplémentaire sur l'afflux des besoins d'assistance émanant des familles jusqu'ici isolées dans ce type de difficultés. L'équipe doit s'agrandir à l'heure actuelle et nous sommes inquiets pour l'avenir proche sachant que les demandes concernant des enlèvements parentaux ou leur prévention ont plus que triplé en 4 ans .

Nous demandons aux communes et aux villes de s'engager dans la prévention de la disparition des mineurs en Suisse en rendant accessible ce service d'urgence 116 000 dans leur communication et en versant une cotisation annuelle pour aider à le pérenniser. Si chacun fait sa part, nous pouvons réussir ce défi.

NOS HÉROS-ÏNES

La Fondation Missing Children Switzerland a été fondée en 2011 par une maman qui a vécu l'expérience de "perdre" à jamais ses deux filles de 6 ans. C'est grâce à son extraordinaire résilience qu'aujourd'hui, chaque parent et chaque enfant de Suisse peut bénéficier d'une aide professionnelle, immédiate et gratuite lorsque se prépare une fugue ou un enlèvement parental et lorsque cela se produit. Rien de cela n'aurait été possible sans le soutien inestimable de généreux donateurs privés, de celui des communes, de notre équipe, des bénévoles et des internautes. Nous tenons à exprimer notre immense gratitude à toutes et tous.

CONTEXTE AVANT UN DÉPART

Lorsque la relation entre des parents séparés se détériore, l'équilibre émotionnel de l'enfant est mis à rude épreuve car il est pris dans un conflit de loyauté entre les deux parties. Les contraintes liées aux lenteurs des procédures judiciaires, notamment à l'attribution de la garde et des droits de visite, créent un environnement propice au risque de départ d'un parent avec son enfant. Cette période d'attente de plusieurs mois, les tensions deviennent insoutenables si les parents ne parviennent pas à s'entendre sur les questions relatives à leur enfant. C'est précisément à ce moment-là qu'une intervention professionnelle prend tout son sens. Il s'agit de prévenir l'escalade du conflit qui pourrait conduire à l'enlèvement de l'enfant par l'un des parents. Il convient de souligner que certains cantons ont bien compris cette situation et proposent une solution très adéquate, à savoir la mise en place d'un consensus parental lors de la séparation des parents. [VD-VS](#)

ACTIONS CONCRÈTES AVANT UN DÉPART

Lorsqu'un parent contacte la ligne d'urgence pour exprimer son inquiétude quant à une éventuelle tentative d'enlèvement de son enfant, le travail de la conseillère est tout d'abord de prendre le temps d'écouter les deux parents séparément, de les informer et de répondre à leurs questions. Elle prend en compte les difficultés qui lui sont confiées par le parent pour l'orienter vers les meilleurs intervenants externes, avec lesquels elle établira un lien. Le suivi est adapté aux besoins des parents et plusieurs heures sont nécessaires avec chacun d'eux pour instaurer une véritable confiance. La conseillère prendra alors position en faveur des droits de leur enfant et encouragera les parents à placer son bien-être au centre de leurs décisions. Si elle soupçonne qu'un parent pourrait tenter de fuir avec l'enfant, elle proposera des mesures pour tenter de l'éviter.

“Je ne savais pas à qui parler, je sentais que quelque chose de grave se préparait avec ma fille de 2 ans...”
J-p, papa

TROIS PILIERS FORGENT LE SUCCÈS D'UNE PRÉVENTION EFFICACE

1. Notre spécialisation dans le désengagement des conflits, par une approche basée sur la médiation. **2.** L'intérêt de l'enfant est au centre de toutes ses actions. **3.** La gratuité de ce service le rend accessible à toute personne concernée, au moment où elle en a besoin.

CONTEXTE APRÈS UN DÉPART

Chaque chemin de vie difficile peut aboutir à un enlèvement parental. Les raisons varient mais elles sont souvent mises en action lorsque la communication est rompue. Bien que certains départs soient un dernier recours contre les violences intra-familiales, souvent, le parent part pour des raisons de confort personnel et ne mesure pas vraiment les conséquences de son acte sur son enfant.

ACTIONS CONCRÈTES APRÈS UN DÉPART

Pour répondre à une situation d'enlèvement parental, il faut entendre le parent et comprendre quelles sont les démarches qui ont déjà été entreprises. Deux cas de figure existent dans cette situation: **1. Le parent ne sait pas où se trouve son enfant** et l'enquête de police ne progresse plus. Généralement, un parent qui appelle la ligne d'urgence 116 000 essaie désespérément de trouver de l'aide après avoir suivi la procédure prévue. Il est anéanti. La conseillère va entreprendre des recherches via nos réseaux, et grâce à un outil numérique exclusif en Suisse. Lorsqu'elle parviendra à entrer en contact avec le parent qui est parti, son travail est de le convaincre par la douceur et de plaider pour que l'enfant puisse avoir un contact virtuel régulier avec son autre parent. Puis bien sûr d'envisager et de soutenir le retour volontaire à la maison. **2. Le parent sait où se trouve son enfant** mais celui-ci est à l'étranger. Le rôle prioritaire de la conseillère est de restaurer le contact entre l'enfant et le parent qui est resté. Renouer ainsi le contact le plus rapidement possible est crucial pour le bien-être de l'enfant (les procédures de retour pouvant prendre de 1 à 10 ans et plus, selon l'endroit où l'enfant se trouve). La conseillère encourage les deux parents avec lesquels un lien de confiance s'établit et supervise les séances Zoom /FaceTime "enfant-parent". Puis elle va tenter d'aider le parent à sortir de l'illégalité par un accord parental (droit de visite ou retour volontaire) en faisant appel aux réseaux professionnels de médiation transnationale, pour conclure cet accord.

“Je vous suis si reconnaissant de m’avoir écouté...merci de continuer à rechercher ma fille”

Olivier W. papa de Grace-Victoria 6 ans

QUATRE PILIERS FORGENT LE SUCCÈS D'UNE RÉPONSE EFFICACE

1. L'approche non jugeante permet d'aider à restaurer le lien parental et entre l'enfant et le parent resté au pays. **2.** Les parents sont informés des droits de leur enfant et peuvent se recentrer sur lui. **3.** Le travail des recherches d'enfants est effectué en réseau présents dans 56 pays sur 5 continents, ceci gratuitement.

CONTEXTE DE LA FUGUE

Lorsqu'un-e jeune fugue, c'est peut-être une manière de s'extraire d'un conflit pour y réfléchir. Si elle est brève et chanceuse, la fugue peut être salutaire pour l'aider à reprendre son souffle. Toutefois il faut s'assurer que les risques demeurent faibles. Dès lors, une conseillère se met à disposition du/de la jeune en route pour l'aider et comprendre les raisons qui l'empêche de rentrer à la maison. Parallèlement, elle soutiendra le-s parent-s pour mieux gérer l'attente jusqu'au retour de son enfant. Il faut comprendre qu'un-e jeune devient plus vulnérable sans ressource et peut céder à des comportements criminels ou en être victime (violence, exploitation sexuelle, traite d'êtres humains). L'engrenage peut aller jusqu'à sa marginalisation.

ACTIONS CONCRÈTES EN CAS DE FUGUE

POUR QUE CELA N'ARRIVE QU'UNE SEULE FOIS. La conseillère doit agir rapidement pour aider les jeunes à retrouver une situation stable et sûre. Grâce à sa position neutre, elle va tenter de comprendre ce qui empêche le/la jeune de rentrer à la maison en prenant contact avec lui/elle. Elle lui offre un échange sans jugement et tient compte de sa parole pour proposer des actions. Parallèlement, la conseillère prendra le temps d'écouter les parents, de répondre à leurs questions et de les orienter sur d'autres professionnels si nécessaire. La conseillère va aider le-s parent-s à préparer le retour de leur enfant en travaillant sur la communication positive et constructive. La conseillère proposera au jeune lorsqu'il sera prêt à rentrer, de se faire raccompagner par un éducateur de rue s'il le souhaite. En résumé, il faut agir vite, pour bloquer rapidement l'effet dominos d'une difficulté qui en entraîne une autre. Pour qu'un épisode de fugue soit bénéfique, il doit être unique et se muer en opportunité afin que la famille puisse se retrouver pleinement. Il est parfois impossible pour le/la jeune de rentrer à la maison en raison de mauvais traitements. La conseillère va lui apporter son soutien et faire le lien avec les services publics qui pourront l'aider.

*“Merci d'avoir écrit ce courrier pour mon fils victime de harcèlement à l'école”
Maman de *Ugo 13 ans,
1ère fugue*

TROIS PILIERS FORGENT LE SUCCÈS D'UN ACCOMPAGNEMENT RÉUSSI

1. Le travail de prévention de mise en danger du jeune durant la fugue a été fait grâce au contact suivi entre le/la jeune et la conseillère. **2.** Le/la jeune ne fait pas d'autres fugues. **3.** La famille peut recontacter la ligne d'urgence pour prévenir une nouvelle fugue en tout temps.

LA SUISSE DOIT PRENDRE ACTE

Cher-ère lecteur/lectrice, vous pensez peut-être que la Suisse n'est pas concernée par la disparition de mineurs ce qui est compréhensible. Si notre culture de la discrétion semble éclipser ce phénomène en Suisse, il en est autre en France, en Belgique et au Portugal où les publications d'avis de disparitions d'enfants sont diffusées par les pouvoirs publics qui appellent à la mobilisation pour appuyer les recherches. Missing Children Switzerland a la responsabilité officielle de gérer le soutien d'urgence des mineurs, des familles et aux proches c'est pourquoi, elle publie également des avis de disparition sur ses réseaux sociaux et resserre les mailles du tissu social par de solides collaborations avec les villes et communes.

AILLEURS

En Belgique, la Fondation Child Focus est titulaire du n° d'urgence 116 000 depuis 2009 et traite plus de 1500 dossiers par an. Leur budget total avoisine 8 millions d'Euros dont le tiers est dédié à la prévention et la gestion des disparitions d'enfants en Belgique. Missing Children Switzerland transpose l'expérience des 32 lignes d'urgence européennes qui composent le réseau 116 000, pour développer ce service et mieux répondre aux besoins en Suisse.

*“ Vous avez été à mes côtés lors des fugues de mon petit fils
J'ai voulu à mon tour aider et suis devenue bénévole chez vous”
Colette grand-maman de *Romain 14 ans, 7 ème fugue*

UNE COMPÉTENCE UNIQUE

La ligne d'urgence 116 000 de Suisse a opéré sans interruption durant 1'832 jours, soit 43'968 heures de 2018 à 2022. Elle a reçu/émis **16'232** appels, concernant **526** situations de prévention ou de disparition en adressant plus de **1'500** bénéficiaires directs. La plupart de ces situations ont été traitées avec succès. Durant cette période, **48** enfants victimes d'enlèvement parental et une jeune fugueuse demeurent toujours introuvables et **3** jeunes ont tristement mis fin à leurs jours durant leur fugue. Missing Children Switzerland a chapeauté et financé la première étude quantitative dont l'estimation fait état de **25'000** fugues par an et plus de **150** enlèvements parentaux par année dans notre pays.

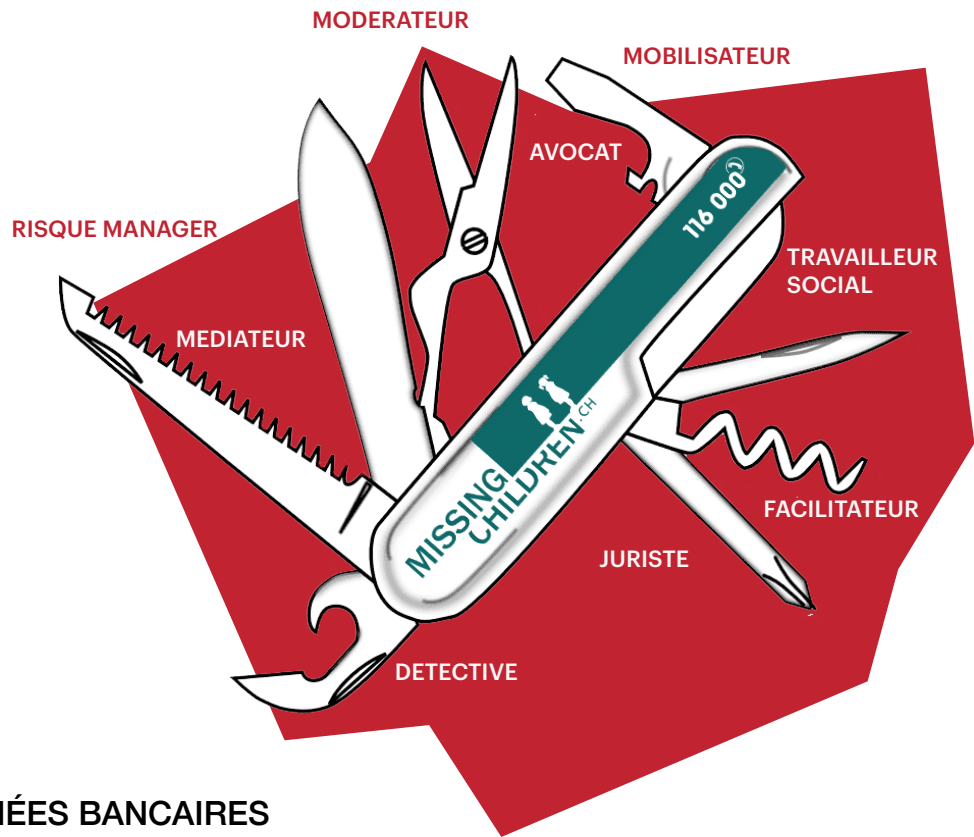
EN CONCLUSION

Nous adoptons une approche holistique qui se fonde sur une connaissance approfondie de cette thématique. C'est pourquoi, notre cahier des charges prévoit un accompagnement d'urgence 24/7 dans un délais de 15 minutes. Cette réactivité unique, témoigne d'un fort engagement auprès des familles confrontées à la disparition d'un enfant.

Nous pouvons affirmer aujourd'hui que le travail des conseillères a un impact positif tant sur la sécurité et le bien-être des enfants et de leurs parents. En tant que responsable officiel du 116 000, il est logique pour nous d'affronter cette thématique aux côtés des acteurs publics ce qui offre aussi l'avantage d'un meilleur contrôle des dépenses excessives des collectivités publiques en évitant certaines interventions puisque nous sommes là.

Ne perdons pas de vue que l'absence de reconnaissance du problème et l'inaction, sont ici nos pires ennemis.

Nous vous remercions pour le temps que vous avez consacré à ce dossier et nous réjouissons de compter avec vous.



COORDONNÉES BANCAIRES

Missing Children Switzerland Banque Cantonale Vaudoise,

Place St-François 14, CH-1002 Lausanne

BIC: BCVLCH2LXXX | Clearing: 767 |

Compte CHF: IBAN CH15 0076 7000 S528 3948 0

<https://www.facebook.com/MissingChildrenSwitzerland>

<https://twitter.com/MissingKidsCH>

<https://www.instagram.com/missingchildrench/>

<https://missingchildren.ch/>

<https://116.000.missingchildren.ch/>

Enregistrer sa ville/commune, c'est par ici!

116000.missingchildren.ch/public

Pully le 25 juillet 2023